

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :
3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pré-
mière.



ANNONCES :
1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Le jour de l'an.

Le jour de l'an est un de ces jours exceptionnels, uniques qui ont le doux privilège d'amener la joie dans la chaumière comme dans le château.

Les enfants du riche comme ceux du pauvre se couchent la veille en pensant aux étrennes du lendemain.

En ce jour, les parents, les amis, les simples connaissances, ceux mêmes que les habitudes différentes tiennent séparés pendant toute l'année, se retrouvent et se retrouvent avec plaisir.

Dans nos campagnes surtout, parmi les vœux que l'on s'adresse on ne manque jamais de vous souhaiter " *le Paradis à la fin de vos jours.* " Il est vrai que cette formule toute chrétienne et d'une naïveté touchante a été abandonnée en partie, par nos citadins et surtout par les esprits forts, qui pensent probablement qu'il est ridicule de souhaiter à un ami la possession d'un lieu auquel ils ne croient guère ; mais nous qui aimons à conserver les anciennes et pieuses pratiques, nous disons à tous nos lecteurs, jeunes et vieux, riches et pauvres : " *La Paradis à la fin de vos jours.* "

De plus, sous le rapport des intérêts généraux du pays, aucun esprit sérieux et juste ne peut trouver mauvais que nous souhaitions cette année, à notre esprit public, plus d'entente fondée sur la vérité, la justice, la bonne volonté ; non qu'il faille pacifier avec l'erreur et le vice ; car l'erreur et le vice, quand ils se montrent en public et qu'ils veulent dominer ne doivent nullement être épargnés. Que le journalisme consciencieux n'oublie pas que c'est son devoir de lutter sans crainte contre tout enseignement qui peut nuire à la société.

Quant au peuple canadien tout entier, nous lui souhaitons que l'esprit de bienveillance, de bonne foi, de fraternité et de charité chrétienne anime tous ses membres. De plus, comme ce peuple devra toujours et, avant tout, trouver dans un système florissant d'agriculture, sa meilleure sécurité et son plus haut

crédit, nous lui souhaitons encore, pour conserver ses biens, le maintien généreux et religieux de la tempérance et la simplicité chrétienne. Qu'il passe à ses enfants, par l'exemple et la parole, d'aussi belles et vertueuses traditions ! Et ce peuple aura dans ses fils une postérité grande, durable et bénie.

Enfin, au monde entier, il est permis de souhaiter, pour la nouvelle année, qui porte dans ses flancs, comme les précédentes, des causes toujours subsistantes d'instabilité, de bouleversements et de guerre, que les principes chrétiens qui sauvent et font vivre les Etats comme les individus, soient enfin recon- nus par les peuples et les rois pour leur commun bonheur.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

Des charrues à plusieurs socs.

Les charrues à plusieurs socs existent déjà depuis très longtemps dans certains pays. Depuis leur introduction en France, malgré les perfectionnements de tout genre qu'on y a apportés, leur usage ne semble pas être devenu beaucoup plus fréquent ; d'où l'on pourrait induire qu'elles n'acquerront probablement jamais, dans la grande culture, qu'une importance accidentelle. En effet, leur prix élevé, la difficulté plus grande de leur construction, leur usage restreint aux labours d'une faible ou d'une moyenne profondeur, leur marche doublément entravée sur les terrains pierceux ou enracinés ; voilà autant de motifs qui assurent aux charrues ordinaires une préférence méritée, dans le plus grand nombre de cas. Cependant, dans quelques autres, il est incontestable que la rapidité du travail des charrues à plusieurs socs, peut coïncider avec sa qualité ; il serait donc aussi nuisible de condamner que d'approuver d'une manière absolue leur emploi, et les faits prouvent qu'il n'est pas

permis, dans un traité de pratique, de ne pas faire connaître ces instruments compliqués.

D'ailleurs, les charrues à socs multipliés n'ont pas toujours pour but d'ouvrir deux ou trois sillons côte à côte. Parfois, ils sont disposés de manière à creuser au lieu d'élargir la raie; d'autres fois, leur principale destination est de remplacer la charrue tourne-oreille.

M. De Dombasle a fait construire une charrue portant deux corps, c'est-à-dire, deux seps, deux socs et deux versoirs; l'un de ces deux corps de charrue verse à droite et l'autre à gauche. Lorsque l'un de ces deux corps de charrue est placé de manière à travailler, l'autre se trouve en dessus de l'âge, et l'on a besoin que de retourner la charrue à chaque extrémité du sillon. Cet instrument forme absolument deux charrues jumelles n'ayant qu'un seul âge et une paire de mancherons. Ces derniers sont mobiles, de manière à pouvoir se placer alternativement dans la direction convenable pour celui des deux corps de charrue qui est en action.

Des labours à l'aide de machines aratoires autres que les charrues.

DES LABOURS À L'EXTIRPATEUR.

L'extirpateur est un instrument à deux mancherons emmottés dans un chassis à angle aigu, garni de petits socs horizontaux. Le nombre et la forme de ces socs varient en raison de la nature du sol. Dans un terrain facile et uni, il est évident qu'on peut, afin d'obtenir un travail plus rapide, donner à l'extirpateur des dimensions plus grandes et multiplier davantage le nombre de ses socs; mais si le terrain est inégal, le contraire arrive et il faut alors le réduire à de moindres dimensions.

Les labours à l'extirpateur diffèrent essentiellement des labours à la charrue : 1o. Parce qu'au moyen des socs de cet instrument, ils soulèvent, mêlent et divisent la terre sans la retourner;—2o. Parce qu'en général ils ne la pénètrent qu'à de faibles profondeurs;—3o. Parce qu'ils ne sont pas propres comme les charrues, à donner à sa surface, telle ou telle disposition particulière.

Avec cet instrument on pulvérise complètement le sol et on le mélange parfaitement à trois ou quatre pouces de profondeur; on diminue ou même on détruit les mauvaises herbes en les arrachant ou en mutilant fréquemment leurs racines.

L'emploi de l'extirpateur en France ne remonte pas à une date fort ancienne, et son usage est loin d'être aussi répandu qu'il devrait l'être.

Plus le sol est tenace, plus les socs doivent être pointus et étroits, mais alors ils doivent être plus rapprochés, puisqu'ils ont pour but de remuer tous les points de la surface du sol.

DES LABOURS AU SACRIFICATEUR.

Le sacrificeur a presque la forme de l'extirpateur, mais il en diffère en ce que les socs sont remplacés par des chevilles de fer légèrement recourbées en avant. Cet instrument sert surtout dans le sarclage des patates cultivées en lignes. Comme la presque totalité des cultivateurs méconnaissent cet instrument, nous n'en dirons pas davantage.

DE LA HERSE.

Dans la pratique ordinaire, l'émottage à la herse est presque toujours le complément obligé des labours à la charrue. Mais il importe que ce travail soit fait en temps opportun et de la manière la plus convenable.

Sur les terrains légers le hersage est moins nécessaire et beaucoup plus facile que sur les terres fortes. Comme ils retiennent peu l'eau et qu'ils ne se durcissent pas comme les argiles, on trouve sans peine le moment favorable; mais sur les terres fortes, il n'en est pas de même. Dans ce dernier cas, lorsque les mottes sont trop humides, elles se pétrissent, pour ainsi dire, sous les pieds des animaux, et fléchissent sous l'action des dents de la herse. Lorsqu'elles sont trop sèches, au contraire, elles roulent sans se briser, de manière que la herse ne fait que sautiller dans sa marche irrégulière. Il faut donc choisir l'instant où la terre est suffisamment ressuyée, sans avoir pourtant perdu toute son humidité. Tantôt le hersage se fait en long, c'est-à-dire dans le sens des raies;—tantôt on le pratique perpendiculairement à ces mêmes raies;—enfin quelquefois on donne au terrain un hersage croisé.

On peut distinguer les herse en légères, qui sont le plus souvent garnies de dents de bois, et en herse pesantes, garnies de dents de fer. Les premières suffisent aux travaux des terres sablonneuses ou peu compactes; les autres sont indispensables sur les sols argileux et tenaces.

Assez souvent on place des dents à peu près au hasard sur le chassis qui les supportent; cependant, il est nécessaire que non seulement chaque dent fasse sa raie particulière, et que cette raie ne soit pas parcourue par une autre dent, mais encore que toutes les raies soient à égale distance les unes des autres.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

L'année qui vient de disparaître pour faire place à celle qui nous ouvre aujourd'hui les bras a été marquée par de grandes joies, et quelque part, par de grandes tristesses. D'abord l'Eglise Universelle au milieu des combats que lui livre ses nombreux adversaires, a joui d'un rare et précieux privilège dans l'indulgence du jubilé, accordé par le Souverain Pontife le 8 décembre 1864. Partout, mais en Canada surtout, on a constaté que les exercices de ce jubilé ont été accompagnés de faveurs signalées. Aussi nos Evêques se sont-ils fait un devoir de couronner ces exercices par la célébration d'une messe solennelle et par le chant du *Te Deum*, pour remercier la Divine Providence des grâces abondantes accordées à leurs diocésains, et des bénédictions répandues sur nos récoltes.

La saison qui porte d'ordinaire les plus belles espérances avec elle, le printemps, a été signalée cette année par une inondation des plus désastreuses, qui a porté la mort dans quelques familles et la ruine dans un grand nombre d'autres. Mais dans cette pénible circonstance, comme à la suite des terribles incendies qui ont visité nos grandes villes, la charité publique

s'est hâtée de secourir les nombreuses victimes de ce désastre.

Dans le cours de l'été, quatre de nos ministres, les Honorables Cartier, John A. McDonald, Galt et Brown se sont rendus auprès du Gouvernement de la mère-patrie pour l'engager à donner son approbation au plan d'une nouvelle constitution, la confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Si les promesses qui leur ont été faites avant leur départ se réalisent, ils auront complètement atteint le but de leurs démarches.

Quelques compagnies de notre milice volontaire ont été dirigées sur nos frontières, à double reprise; d'abord, le printemps dernier, pour s'opposer aux incursions des *raiders* des Etats du Sud, et, il y a à peine quelques mois encore, pour surveiller les bandes féniennes qui menacent de piller nos villes et nos campagnes. Au premier signal de l'adjudant général, les compagnies désignées se sont mises en route avec l'entrain qui distingue les meilleurs troupiers français. L'esprit militaire paraît avoir pénétré partout, et promet beaucoup pour le moment du danger.

Nos ministres et tous les employés des différents bureaux ont laissé Québec pour la nouvelle capitale, Ottawa. Nous ne savons pas encore quand nos Chambres les y suivront pour la prochaine session.

Le mouvement littéraire a été très-sensible, cette année, parmi nous; la science et les lettres se sont enrichis de quelques ouvrages importants. Nos colléges et nos universités travaillent tous les jours à relever le niveau de leurs études, et les efforts de leurs directeurs sont presque toujours couronnés de succès. Sans se jalouser pourtant, les élèves de nos différentes maisons de haute éducation; se mesurent de l'œil et paraissent tous animés d'une noble émulation.

Avant de clore cette courte nomenclature des événements passés en Canada, pendant cette année, il nous faut jeter un regard sur notre tableau nécrologique. Nous y apercevons les noms de personnes qui nous furent chères et que le pays doit regretter. En première ligne, nous lisons le nom du Révd. M. T. B. Pelletier. A ce nom, trois de nos maisons d'éducation, un grand nombre de leurs anciens élèves se demandent: "pourrions-nous l'oublier? Qui plus que lui s'est dévoué à l'instruction et à l'éducation de ses compatriotes!"

En seconde ligne vient le nom de l'hon. juge Norbert Morin. A ce nom se rattache inséparablement l'idée de la franchise, de l'honnêteté, d'un véritable patriotisme, d'un dévouement sincère, d'une belle et haute intelligence.

Enfin, nous lisons le nom de l'honorable Sir Etienne P. Taché. La surprise universelle, le désappointement où s'est trouvé le pays à la nouvelle de son trépas nous disent assez quelle place il doit occuper dans notre souvenir.

Chez nos voisins, deux grands événements ont surtout signalé le passage de cette année; et attiré l'attention du monde entier. A la suite des désastreuses campagnes de Sherman, et de ses nombreuses victoires,

tous les Etats du Nord entonnèrent un chant de triomphe, se livrèrent à une joie délirante. Dans leurs fêtes et leurs démonstrations, ils mirent en oubli le jour où tous les peuples chrétiens se prosternent en pleurant, et le Vendredi Saint leurs théâtres furent ouverts, et Lincoln assistait à une représentation!... Mais la joie nationale devait se changer en un deuil national. Au moment où tous les esprits concentraient leur attention sur le jeu des acteurs, une main meurtrière frappa mortellement le président de la république, et privait trente millions et plus de sujets de leur premier magistrat. Cette fatale nouvelle, qui se répandit avec la rapidité de l'éclair, jeta la terreur et l'épouvante dans tous les esprits, et porta, pour ainsi dire, le dernier coup aux armes du Sud. Elle prépara le second événement, c'est-à-dire, la paix, la fin de la guerre fratricide et désastreuse qui, pendant quatre ans, a semé la destruction et la ruine dans les états conquis; et Johnson n'est monté sur le siège présidentiel que pour recevoir la soumission des rebelles. Depuis cette époque, une noble victime, Jefferson Davis, l'ex-président du Sud, paraît destinée à expier, à peu près seul, dans un cachot, les châtimens qui devaient peser sur les Etats confédérés.

Le féniennisme a pris naissance au sein des Etats-Unis, s'est constitué en république et s'est organisé pour la délivrance de l'Irlande.

La Jamaïque a eu ses jours de troubles et de désordre; les noirs ont levé l'étendard de la révolte et ont massacré plusieurs familles anglaises; mais la répression a été prompte, et le châtement tellement sévère, que le gouvernement de la reine Victoria se croit tenu de demander au gouverneur Eyre compte de ses nombreuses exécutions.

En Espagne, les libéraux se sont emparé du pouvoir, et le premier acte de leur administration a été la reconnaissance du nouveau royaume de l'Italie; mais le parti conservateur et catholique ayant le clergé en tête, a protesté énergiquement contre cette conduite inqualifiable.

En Angleterre, les élections générales, qui ont eu lieu dans le cours de l'été, ont accru le nombre des partisans du parti au pouvoir. Là aussi, la mort a choisi de nobles et grandes victimes. Le Cardinal Wiseman si bien connu par ses écrits et son zèle apostolique a été enlevé à l'affection de tous les catholiques.

Après lui, Lord Palmerston, premier ministre de la reine, a succombé à une cruelle maladie.

La France a commencé à rappeler ses troupes de Rome, malgré les menaces de la révolution, qui n'attend que le départ du dernier soldat français pour pénétrer dans la ville des Papes. L'empereur Napoléon qui a visité l'Algérie, il y a quelques mois, se propose d'y faire de grandes réformes.

Le gouvernement italien, pour satisfaire l'Empereur des français, a feint de vouloir une réconciliation avec Rome, mais ses démarches n'ont fait que mieux ressortir son astuce et sa mauvaise foi. Les élections générales qui ont eu lieu dernièrement, ont été signalées par la corruption et la violence.

Pie IX, au moment où sa position est devenue plus difficile et plus précaire que jamais, par le retrait de la garnison française, donne une idée de son courage et de son dévouement à l'Eglise, en dévoilant ses ennemis, en rappelant les anathèmes portés contre les sociétés secrètes, en les condamnant de nouveau. Il découvre aussi toute la bonté de son cœur, en pleurant avec la France catholique, sur la tombe du général de Lamoricière.

Le fanatisme Russe ne connaît plus de bornes, et la persécution exercée envers la Pologne se continue avec une cruauté qu'il est difficile de surpasser.

La Belgique vient de perdre son souverain. Le vieux roi Léopold est mort au commencement de décembre. Dans ce pays comme dans quelques autres, le parti catholique lutte vaillamment contre les tendances tyranniques des libéraux, qui ne veulent la liberté que pour eux. Les étudiants des universités se sont dernièrement réunis en congrès à Liège, et ont donné au monde le spectacle le plus dégoûtant. Nulle part, jusqu'à ce jour, le jeune âge avait eu l'audace de vomir autant de blasphèmes et d'impiétés. Le gouvernement libéral a laissé passer le scandale sans faire entendre un mot de protestation.

Voilà, comme nous le disions plus haut, un résumé des principaux événements qui ont marqué le passage de l'année 1865. Cette année, pour l'Europe surtout, n'a été, pour ainsi dire, qu'une année d'attente et de préparation à de plus graves événements. Les souverains se sont donné la main pour éloigner les grandes secousses qui auraient pu les renverser de leur trône, ils ont même parlé de désarmement pour mieux se tromper les uns les autres. La diplomatie est tombée dans un tel aveuglement, qu'elle en est rendue à croire qu'elle peut absolument gouverner les peuples sans l'intervention de la Providence, et qu'elle peut disposer à son gré de la volonté des individus comme de celle des nations. Dieu, nous l'espérons, lui prouvera bientôt d'une manière évidente qu'il est encore nécessaire au gouvernement du monde, et que ceux qui travaillent sans lui, travaillent en vain.

Maintenant, qu'est-ce que l'année 1866 apporte dans son sein et que doit-on en attendre? En ce jour, nous voudrions n'avoir à dire que des choses agréables, à ne faire concevoir que les plus belles espérances; mais nos convictions personnelles viennent mettre obstacle à notre désir, et nous forcent d'émettre de tristes prévisions. Hélas! si on jette un regard attentif autour de nous, au delà des murs, qu'aperçoit-on de toute part; quels bruits sinistres frappent nos oreilles? Les signes avant-coureurs de la tempête se voient partout; déjà l'orage gronde dans le lointain, l'horizon se couvre d'un nuage menaçant et sombre, comme un vêtement de deuil.

En effet, l'Amérique et l'Europe ne se sont-ils pas déjà jeté le défi? D'un côté les Etats-Unis, de l'autre, la France et l'Angleterre n'en sont-ils pas déjà à calculer leurs moyens de défense, et à se demander raison de leur conduite, en termes pleins de menaces?

n'en sont-ils pas à se disputer la possession du Mexique et du Canada?

Et le férianisme impuissant à atteindre le but qu'il s'était proposé, ne viendra-t-il pas porter la ruine et la dévastation dans nos foyers?

La flotte de l'Espagne n'est-elle pas déjà dans les ports du Chili, menaçant de bombarder Valparaiso?

Et au centre de la catholicité, que voyons-nous? La révolution se dresse en face de la papauté comme un spectre infernal et lui déclare que ses jours sont comptés. Victor Emmanuel, concentre une partie de ses troupes sur les limites des provinces romaines que la garnison française vient d'évacuer. Et, si Pie IX est une fois renversé de son trône quels souverains les sociétés secrètes respecteront-elles? Les têtes couronnées qui leur ont donné la main, ne seront-elles pas les premières à tomber sous le coup du poignard?

Et en France, que se passe-t-il? Pourquoi les esprits sages considèrent-ils avec tant d'inquiétude la marche que l'on imprime à la politique, et se demandent-ils: où allons-nous? Pourquoi, après avoir signé la convention du 15 septembre, devance-t-on le moment fixé pour son exécution? Pourquoi encore traite-t-on l'armée comme si on n'avait nullement besoin d'elle, pourquoi la désaffectonne-t-on en parlant de la réduire pour opérer une économie insignifiante? N'a-t-on pas eu une preuve assez éclatante de l'affaiblissement de la discipline dans certains corps d'armée, dans la sédition qui vient d'avoir lieu à la Martinique? En présence d'un fait si grave que fait le gouvernement? Il fait insérer au *Moniteur* une note qui comporte un blâme sévère envers l'autorité qui a maintenu la discipline. N'est-ce pas là encourager l'indiscipline et décourager le dévouement et la vertu militaire? Et en agissant ainsi, ne travaille-t-on pas à mettre contre soi la partie saine de l'armée?

Déjà on le sait, l'Empereur des français a contre son gouvernement presque tout le grand parti catholique. Quand l'armée sera désaffectonnée, sur qui s'appuiera-t-il? Sera-ce sur les lecteurs du *Siècle*, sur les socialistes de Paris et des autres grands centres?

Ne voit-on pas là encore autant de dangers menaçants pour 1866.

L'aigle Russe, qui observe attentivement toutes les causes de désorganisation qui se produisent dans l'Europe presque entière et qui nourrit l'ambition la plus démesurée, ne viendra-t-il pas accomplir la prophétie de Napoléon I, et poser ses serres sur les états qui lui préparent, sans le vouloir sans doute, une facile conquête?

Le manque d'espace nous force d'omettre plusieurs autres sources de dangers. Nos prévisions sont sombres, très-sombres, sans doute; mais la société, chez les grandes puissances, est tellement gangrénée; mais le mal est rendu si loin; mais les souverains sont frappés d'un tel aveuglement, sont si peu animés de l'esprit de foi! Et les faits de l'histoire, l'expérience des âges passés ne sont-ils pas là pour nous dire que quand

les puissances persécutent l'Oint du Seigneur, méprisent et rejettent ses enseignements, quand les rois veulent gouverner les peuples sans Dieu, que les trônes ne reposent plus que sur un sable mouvant, et peuvent s'écrouler d'un instant à l'autre. Encore, une fois, le mal est partout, et le mal entraîne à sa suite la destruction.

C'est bien le temps de dire avec l'immortel Pie IX: "Prions, prions." Oui prions pour apaiser la colère de Dieu, pour détourner ses coups de dessus nos têtes. Prions, catholiques du Canada, car nous aussi nous sommes coupables. L'esprit de foi, l'honnêteté qui distinguaient nos ancêtres s'affaiblissent malheureusement parmi nous, de jour en jour.

CORRESPONDANCE.

Brome de Schrader.

(Voir Nos. du 1er mai et 1er juillet 1865.)

M. le Rédacteur,

La Gazette des Campagnes a déjà bien voulu publier deux correspondances sur cet important fourrage. L'une est parue dans le No. du 1er mai, l'autre dans celui du 1er juillet 1865. Je vous disais que j'avais fait semer 29 graines de brome, provenant de l'Hon. Juge A. N. Morin. Voici le résultat de cette expérience faite par un élève breveté de l'Ecole d'agriculture. M. Jos. Roy-Lauzier, jardinier de la ferme, m'écrit ce qui suit :

Monsieur,

Les 29 grains de brome que vous m'avez confiés ont été semés et suivis avec le plus grand soin pendant tout le cours de leur végétation jusqu'à la récolte.

Je les ai semés en lignes le vingt mai, six pouces entre chaque grain, pour donner à la tige un espace suffisant pour faciliter son tallement. Cinq jours après le semis, j'ai remarqué que le brome commençait à sortir de terre, la feuille ressemblait beaucoup à celle du blé. Un mois après, la tige principale avait atteint une hauteur de 6 pouces.

Pendant ce premier mois la croissance s'est opérée très lentement vu la sécheresse et la pauvreté du sol. L'ombre d'une bâtisse dans l'après-midi lui a nuï aussi. Cependant malgré la lenteur de sa croissance, son tallement s'est opéré d'une manière assez satisfaisante. Dans le second mois au contraire, sa croissance a été très-rapide; j'ai mesuré des tiges depuis 10 à 25 pouces de long; j'ai remarqué aussi que son tallement, grâce à la température, augmentait rapidement. Dans le mois d'août, c'est-à-dire le troisième mois après sa levée, au 15, la tige avait déjà atteint une hauteur de 20 à 35 pouces; toutes ses différentes ramifications étoient en partie épiées; j'en ai compté de 6 à 7 sur chaque grain, qui mesuraient, comme je viens de le dire de 20 à 35 pouces de long. C'est vers le premier du quatrième mois que le brome arrivait à sa plus grande hauteur. La tige principale changeait alors de couleur, elle passait du vert au jaune, et la feuille commençait à pâlir.

Pendant les quinze jours qui suivirent, quelques tiges poussèrent encore. J'en ai mesuré de 41 pouces. Il continua de taller, j'en ai compté de 10, 12 et jusqu'à 15 brins sur la même graine semée. Le six de septembre il était temps de le récolter pour le mettre à l'abri des gelées hivales de l'automne qui auraient pu faire tort à la graine, et aussi pour pouvoir semer la nouvelle graine assez à temps pour donner à la tige nouvelle le

de l'hiver. J'ai été obligé de récolter la graine un peu avant la parfaite maturité de tous les épis, parce que plusieurs s'égrainaient très-facilement au moindre vent. J'ai fait, à bien dire, deux récoltes. D'abord j'ai récolté la tige principale; ensuite le 15 du mois j'ai récolté le reste; mais je ne compte pas sur cette dernière récolte parce que la graine a mûri très-difficilement et les gelées lui ont fait bien tort. Cela n'aurait pas eu lieu si le brome avait été semé plus à bonne heure le printemps, afin de lui donner le temps de mûrir avant les premières gelées de l'automne. La récolte s'est faite en coupant chaque tige avec un couteau et choisissant toujours les plus mûres les premières. Après le coupage je l'ai laissé pendant 4 jours de beau soleil sur le champ pour le faire sécher, après quoi je l'ai entré pour l'égrainer à la main. De mes 29 grains semés, j'ai récolté 138 épis qui m'ont donné, égrainés, une pinte de grain pour semer le printemps prochain.

Le brome importé, qui m'a été confié dans le courant de l'été pour semer à l'automne, je ne l'ai semé que le 6 septembre, vu que le terrain était occupé; il aurait fallu le semer plus à bonne heure, mais le terrain nous manquait; celui qui était destiné pour le brome, portait une récolte de gros pois; de sorte qu'il a fallu attendre que la récolte fut enlevée avant de préparer le terrain pour le recevoir. Je me suis aperçu que ce dernier brome a mis un peu plus de temps à sortir de terre, que le brome semé au printemps. On peut attribuer cela à la grande sécheresse que nous avons eue tout l'automne, et aussi au manque de chaleur. Au lieu de 6 jours il a mis 8 jours à lever.

J'ai remarqué que le brome importé a tout levé, et celui récolté ici a manqué en partie, quoique le terrain fut bien préparé, et eut reçu une fumure convenable. Cela vient sans doute de ce que la récolte a été faite un peu avant la parfaite maturité de quelques épis. Aux premières grosses gelées le brome n'a point perdu cette belle couleur verte que l'herbe des champs perd toujours à la fin de l'automne après de rudes gelées. Cela peut faire croire que ce fourrage est beaucoup plus précieux que l'herbe ordinaire, aussi les animaux devraient-ils le préférer à notre herbe qui devient si dure au commencement de l'automne.

Jos. ROY-LAUZIER.

Les lecteurs de la Gazette seront tenus au courant du semis du mois de septembre.

Ce premier essai corrobore assez bien ce qui a été dit du brome dans mes deux correspondances. La même expérience sera continuée l'été prochain. Il en sera rendu compte.

Je profite de l'occasion pour corriger quelques fautes d'impression, qui se sont glissées dans ma correspondance du 1er mai 1865.

Page 101, 2de col., 27e ligne, au lieu de *légitime* lisez *luxerne*.
 49e " " " 34 degrés " 37
 60e " " " il a " il y a.
 Page 102, 1re col., 13e " " " 29 mai " 29 novembre
 28 décembre 1865. P.

Société d'agriculture de Kamouraska.

Cette société vient de choisir les membres qui doivent composer son bureau de direction pour 1866. Dans une assemblée tenue à Kamouraska le 12 décembre, l'élection des officiers s'est faite comme suit :

Président, Rév. P. Pilote; Vice-président, P. Dessaint, écrivain; Secrétaire, Is. Dessaint; Directeurs: Elizée Dionne, écrivain, Ste. Anne; Dr. L. Tétu; M. Aug. Casgrain, Rivière-Ouelle; V. Taché, écrivain et M. Es. Miller, Kamouraska; M. Hypolite

radis, St. André ; P. Pelletier, St. Paschal.

A cette même assemblée les quatre membres de la Chambre d'agriculture sortant de charge ont été réélus, savoir : Le Dr. J. C. Taché, le Dr. J. O. Beaubien, l'Honorable U. Archambault, M. Pomroy.

Nous sommes heureux de voir que cette société continue de marcher dans la voie du progrès bien entendu. Dans la distribution des encouragements qu'elle accorde, elle s'est toujours proposé de suivre un ordre d'idées arrêtées d'avance, et calculées de telle sorte, qu'une amélioration encouragée aujourd'hui en amène une autre, qui à son tour, sera également encouragée demain. Ainsi, en commençant par la base de tout système vraiment améliorateur, les cultures sarclées devaient d'abord commencer par recevoir des prix capables d'engager les cultivateurs à faire des essais sur une étendue proportionnée aux besoins d'une ferme ordinaire. Les céréales seraient venues ensuite avec semis de graines fourragères, pour faire de belles prairies et surtout de bons pâturages. En suivant cette voie, la société eut amené insensiblement les cultivateurs à suivre une rotation dans leurs cultures. Mais les souscriptions ayant manqué, la société dut restreindre ses opérations dans le cercle étroit de ses moyens. De tout cela elle n'a pu que donner des primes pour des cultures sarclées. Nous pouvons dire qu'elle a réussi à attirer l'attention des cultivateurs sur ce moyen important d'améliorer leurs terres. La grande quantité de graines rendues à Kamouraska et à St. Anne, depuis quelques années, en est une preuve.

En même temps que cette société s'occupait de l'amélioration du sol, elle ne négligea pas celle du bétail. Sauf les cultures sarclées et quelques cultures spéciales, comme le tabac, le lin et le chanvre, le bétail partagea seul, les faveurs de son petit trésor.

Nous n'entendons pas être l'avocat de personne.

Mais il était de notre devoir de constater ces faits qui ont bien leur signification pour tous ceux que la prévention n'aveugle pas.

C'est avec beaucoup de raison, puisque, dans une ferme, les animaux sont une des meilleures sources de richesse. Les produits des champs ne peuvent pas toujours se vendre, et ils ne valent alors qu'autant qu'ils peuvent être consommés avec profit par le bétail. C'est pour cela que l'amélioration du bétail doit toujours marcher de pair avec l'amélioration du sol.

Aussi la Société n'a-t-elle pas manqué, depuis huit ans, d'invoquer chaque année tous les cultivateurs du comté à un concours, pour leur offrir entre deux et trois cents piastres en primes pour les meilleures races d'animaux. Elle a eu raison, puisqu'il est reconnu aujourd'hui que, dans les onze paroisses du comté de Kamouraska, il n'y en a probablement pas une seule qui ne possède quelques types des meilleures races, soit bêtes à cornes, soit même chevaux, depuis une couple d'années. Il est vrai de dire que la ferme du Collège a grandement contribué à ce beau résultat, mais elle n'a pas fait seule tout le bien opéré.

Mais elle a fait plus. Profitant de la courageuse initiative prise par le Collège pour fonder à Ste. Anne une école d'agriculture avec une ferme, pour l'instruction pratique des élèves, elle n'a pas manqué de témoigner chaque année tout l'intérêt qu'elle portait à un tel établissement, en lui laissant avoir la part de l'octroi du Gouvernement correspondant à la somme que les souscriptions individuelles des membres ne pouvaient atteindre. Aussi l'administration de la ferme s'est-elle toujours plu à reconnaître que la plus grande partie de ses améliorations les plus importantes en bétail, en instruments perfectionnés et autres, sont dus à cette société.

Ces résultats méritent d'autant plus d'être signalés, qu'ils se sont opérés malgré les résistances et l'apathie du plus grand

nombre. Cette mortelle insouciance pour les améliorations en agriculture, ici comme ailleurs, est partout, car ce mal est la plus grande cause de découragement et souvent de dégoût, pour les hommes d'initiative qui voudraient placer notre agriculture canadienne à la hauteur des besoins nouveaux que les événements politiques du temps où nous vivons préparent à nos populations de la campagne. Tout marche autour de nous avec une effrayante rapidité. Nous sommes entraînés vers l'inconnu. Les hommes à vues élevées le comprennent parfaitement bien, mais les masses ne s'en doutent pas. Elles vivent insouciantes dans le cercle étroit de leur égoïsme, et de leurs vieilles routines. C'est à leurs chefs, à tous ceux que leur position sociale, par leur éducation ou leur fortune, élève au-dessus des autres, que le devoir incombe de les stimuler en les éclairant sur le sort qui les attend. Si l'on ne veut pas que nos compatriotes soient engloutis par le flot des populations étrangères et jalouses qui nous environnent, et deviennent leurs très humbles serviteurs, comme aux États-Unis, hâtons-nous de les mettre en état de lutter avec elles. L'exploitation du sol, voilà l'ancre de salut qui retiendra les canadiens sur les bords du St. Laurent.

Mais revenons à la Société de Kamouraska. Elle a eu sa bonne part d'obstacles à vaincre, et de luttes à soutenir. Cependant les succès du passé n'ont pas encore gagné toute la volonté à la cause qu'elle défend. Quand il s'agit de souscrire quelques piastres; il s'en trouve encore qui disent que ces souscriptions sont de l'argent perdu, soit parce qu'il ne faut pas se défier de la Providence qui fera toujours bien pousser la terre, sans tant de peines, soit parce qu'il est inutile de chercher à faire mieux que ce qui s'est toujours fait. D'autres, en plus grand nombre, seraient prêts à souscrire, pourvu qu'on leur donnât l'assurance qu'on leur rendra au moins la valeur de leur argent. Pour ces esprits étroits et égoïstes, la Société d'agriculture n'est rien autre qu'une banque d'épargne qui doit rapporter aux souscripteurs capital et intérêt. Or comme personne ne peut leur donner une telle assurance, ils gardent leur argent, et la liste des souscripteurs reste en blanc. C'est en vain qu'on leur dit que les deux piastres qu'on leur demande en feront donner six au Gouvernement, pour être employées dans leur propre comté pour des fins agricoles tout à leur avantage; que ce qu'ils donnent d'une main, ils le retirent de l'autre, qu'ils doivent donner le bon exemple du désintéressement, quand il s'agit de procurer à leur localité le bénéfice d'un octroi si libéral de la part du Gouvernement. Tout cela est peine perdue. Leur patriotisme reste caché au fond de leur bourse.

RECETTES.

Procédé simple pour améliorer le beurre.

Mélez du jus de carotte à la crème destinée à la composition du beurre. Pour cet effet, prenez des carottes saines, lavez-les et laissez-les ensuite sécher. Râpez la partie jaune extérieure jusqu'aux fibres intérieures, qui sont moins jaunes et qu'il faut rejeter. On exprime le jus de la râpüre et on le bat avec la crème.

Le beurre ainsi préparé prend un goût agréable et conserve sa qualité beaucoup plus longtemps que celui fabriqué par les moyens ordinaires.

Assainissement des écuries, étables et bergeries.

Le lavage du sol des écuries, des étables, des bergeries, par un lait de chaux obtenu en mettant à peu près deux livres de chaux dans un seau d'eau, fait disparaître toute mauvaise odeur, conserve parfaitement les fumiers et les purins, et, certainement, préserve le bétail contre une foule de maladies.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XXXIX. COMME QUOI ÉTIENNE N'ÉTAIT PAS UN FAMEUX ÉCUYER, ET COMMENT LE DIT ÉTIENNE NE SE SOUVINT QU'À MIDI QU'IL DEVAIT SE MARIER À DIX HEURES.

(Suite.)

La jeunesse est peu généreuse en pareil cas. La cavalcade entière partit d'un vaste et bruyant éclat de rire, qui retentit au loin tout autant que la fusillade.

Jeannette avait tout vu de la lucarne, et je laisse à penser si elle était flattée de voir ainsi ridiculiser celui qu'elle devait avoir pour mari.

Tout le monde regardait, avons-nous dit, Etienne ramassant assez piteusement sa personne, et on ne lui épargnait pas les quolibets. Petit-Pierre gardait seul un silence honnête. Quant à Philibert, après avoir commencé à rire aux éclats, il s'arrêta tout à coup brusquement, prit l'air le plus sérieux du monde et sauta lestement à bas de son cheval.

Il courut vers Etienne, s'assura tout d'abord qu'il n'avait pas grand mal, et, le prenant dans ses bras, le porta lestement à l'autre extrémité de la place. Là, il le déposa avec sollicitude sur un banc de pierre commodément disposé devant une porte à demi entr'ouverte, et tout au haut de laquelle pendait un beau rameau de pin.

Hélas ! c'était le cabaret ; et, malgré le soin très-tendre avec lequel Philibert s'occupait d'Etienne, s'informant s'il n'était pas trop meurtri, nous ne pouvons pas dire qu'il n'eût mis aucune malice à rapprocher l'ivrogne du lieu de perdition où celui-ci oubliait d'habitude ses soucis, quand il en avait, et sa raison, lorsqu'il ne savait trop qu'en faire.

Quand Etienne, après s'être tâté sur toutes les coutures, se fut bien assuré que rien n'était trop endommagé dans sa personne ou dans ses vêtements, il affirma à Philibert qu'il n'avait plus besoin que de quelques minutes de repos pour se remettre, et qu'il irait ensuite rejoindre immédiatement les camarades. Philibert alors le quitta, en disant à demi-voix : Mon pauvre Etienne, ou le proverbe serait bien menteur ou qui a bu boira... Après tout ! ça le regarde, ajouta-t-il en se parlant à lui-même, pour mettre en repos sa conscience qui lui reprochait bien un commencement de mauvaise intention ; s'il aime mieux boire qu'épouser, ce gargon, il est bien le maître ; et demoiselle Jeannette ne restera pas fille pour cet époux de moins."

Et, ce disant, il se mit à courir pour rattraper son cheval, afin de rejoindre la cavalcade qui, en ce moment, se dirigeait sur Chaspuzac pour gagner le champ de course, au cri du fifre et au bruit du tambour.

Quant à Etienne, ce qui devait arriver arriva ; le cabaretier, venu sur sa porte, ne manqua pas de l'engager civilement à entrer et à prendre un doigt de quelque chose pour se reconforter.

Etienne avait eu chaud, Etienne avait eu peur ; il avait soif et il était ému. Il se dit que l'homme le plus sobre, même quand il devait signer son contrat de mariage à dix heures, pouvait bien, après une chute, accepter l'offre gracieuse d'un hôtelier qui lui versait un petit verre. Mais quand un ivrogne boit son premier coup, sait-il jamais où le mènera le dernier ?

Au frais, à l'ombre, sur le banc le plus large, et sur le sol le plus uni du petit jardin du cabaret, quelques mauvais sujets

de la ville, venus pour le reînage à Fontanes, et s'inquiétant du reste fort peu de la course aux rubans, étaient attablés en compagnie de quelques fraîches bouteilles. Les bouteilles étaient moites encore de la précieuse humidité de la cave. Elles avaient de tout point fort bon air. Etienne contempla un moment ce tableau d'un œil presque attendri ; puis, comme il allait cependant s'éloigner pour retourner à Chaspuzac, il s'entendit appeler par l'un des buveurs, qui l'avait vu plus d'une fois dans les cafés du Puy. Le malheureux ne sut pas résister ; et après quelques petites façons, il faisait sa partie au milieu d'un chœur vraiment choisi d'ivrognes.

La séance se prolongea, et, quand les dignes amis sortirent d'un pas chancelant, Etienne ne savait plus qu'une chose, c'est qu'on l'avait largement abreuvé ; qu'une politesse en commandait une autre ; et que ses gracieux convives savaient presque aussi bien chanter qu'ils savaient boire. C'est ainsi qu'il leur offrit de venir recevoir de lui une revanche à l'auberge de Chaspuzac.

Personne ne refusa ; et, quand ils arrivèrent à l'auberge de Barnabé, la chaleur et le grand soleil aidant, et aussi leurs cris et leurs chansons, ils étaient tous parfaitement ivres.

Les voilà donc chez Barnabé mieux encore que dans le cabaret de Fontanes, attablés pour longtemps ; sans soucis, sans raison, buvant sec et hurlant à tue-tête ; et Dieu sait si Etienne allait de longtemps songer à sa future !

XL. LA COURSE AUX CHEVAUX. — ET COMME ON COURUT SANS ÉTIENNE.

Quand la joyeuse troupe fut arrivée sur le terrain du combat, Petit-Pierre s'arrêta au bout le plus élevé du champ ; il fit planter en terre le drapeau qui devait servir de but aux coureurs, et désigna ceux de ses camarades qui devaient rester là comme juges de la course, tandis que le gros de la cavalcade alla se placer en face, à l'autre extrémité. En cherchant dans la foule, il ne vit pas Philibert, qui n'avait pas pu rejoindre encore la cavalcade, et c'est alors qu'il s'aperçut aussi de l'absence d'Etienne.

Au milieu de la gaieté commune, une pensée douloureuse traversa bientôt son esprit. Il se dit qu'Etienne était sans doute occupé des soins de son mariage, et qu'à ce moment-là même on signait peut-être l'acte par lequel le malheur de sa vie, à lui, s'accomplissait d'une manière irréparable.

Pour nous, nous savons bien qu'Etienne avait, pour le moment, de toutes autres occupations ; et Petit-Pierre, comme on le voit, était loin de la vérité.

Du reste, comme il en était là de ses suppositions, il put distinguer dans la foule la gracieuse Jeannette, vêtue du plus joli costume de nos paysannes. Jeannette s'avancit d'un pas lent à côté du père Martin. Le père Martin était soucieux ; Jeannette avait de la peine à dissimuler sa tristesse. Petit-Pierre, en les voyant ainsi, fut rassuré au moins pour le moment. Il venait de donner le signal des premiers départs ; et les nombreux cavaliers qui cavalcadaient à l'autre bout du camp commencèrent à se faire entre eux quelques défis. Ils s'avancèrent alors deux par deux à la limite du départ, et partaient au plus rapide galop de leur monture. Le vainqueur recevait des mains de Petit-Pierre un ruban pour prix de sa victoire.

Au milieu de quelques chevaux vigoureux, il se trouvait aussi plusieurs rosses extravagantes ; et quand celles-là paraissaient, c'étaient des rires à n'en plus finir. Plus d'un cavalier maladroit passa par-dessus la tête de sa monture ; plus d'une fois, deux malheureuses bêtes, lancées à fond de train, se rencontrèrent dans un choc imprévu, la plus forte renver-

sant la plus faible; et le public d'applaudir, du huer, de crier, d'acclamer celui-ci, de vilipender celui-là.

Toute cette gaieté de la foule ne parvenait pourtant pas à dérider Jeannette; elle devint surtout plus pensif et plus triste encore au moment où le notaire, en son plus bel habit noir, vint rejoindre le père Martin, qu'entouraient déjà sa famille et quelques amis.

La course touchait à sa fin. Il ne restait plus à donner que quatre rubans aux franchises d'or. Tous les mauvais cavaliers et tous les cavaliers mal montés s'éloignaient respectueusement pour laisser le champ libre aux plus hardis coureurs, et aux plus vaillants coursiers. Le père Martin qui avait sur le cœur la chute humiliante de son futur gendre et les éclats de rire dont tout Fontanes avait retenti, espérait qu'Etienne, ayant à prendre une revanche, allait enfin reparaitre. Il eût voulu pouvoir dire à son intention quelques mots obligeants à Jeannette; il eût voulu le voir remporter au moins un prix à la course, lui le plus riche de tous les coureurs et qui eût dû être le mieux monté. Mais en vain le père Martin cherchait-il son Etienne, il ne le trouvait pas.

Il ne restait déjà plus que le dernier ruban, le plus beau, le plus riche; pour celui-là, ce n'est plus une course à deux, à trois, à quatre, à six; ce sont tous les vainqueurs, vingt ou trente à la fois, qui concourent; et c'est au plus rapide coureur de la dernière lutte que la foule accorde les plus nombreux bravos.

L'escadron intrépide allait partir; le père Martin cherchait toujours. Etienne n'arrivait pas. Ce fut Philibert qu'on vit alors accourir. "Eh! les autres! criait-il, est-ce que vous vous figurez qu'on gagne le grand ruban sans moi? Attendez-moi, s'il vous plaît! J'en suis!"

—Et qu'as-tu fait d'Etienne? lui dirent les amis. Etienne n'aura donc pas couru?

—J'ai laissé Etienne en bonne santé. Je ne sais rien de plus. Partons-nous?"

Et, lâchant alors ses étrières, abandonnant la bride, collant les jarrets aux flancs de sa monture, battant des mains pour l'effrayer, penché sur la longue crinière qui lui fouettait le visage, il poussa trois cris aigus, et sa jument partit au triple galop, rapide comme une flèche, laissant loin derrière elle le groupe des autres cavaliers.

Philibert arriva le premier et reçut des mains de Petit-Pierre le grand ruban qu'Etienne, le matin même, s'était bien promis de gagner pour l'offrir à sa future.

XLII. LA NOCE EN SUSPENS.

La course ainsi terminée, la foule se dispersa en groupes nombreux qu'attiraient ça et là le spectacle de divers jeux, l'étalage des marchands forains, ou la boutique improvisée des vendeuses de gâteaux ou de fruits.

Au milieu de tout cela, de plus en plus inquiets, de plus en plus sérieux, la famille et les amis de la famille d'Etienne, l'oncle Jeantou avant tout autre, se demandaient d'un air penaud ce qu'il pouvait être devenu.

En un moment pareil, l'idée ne leur venait certes point qu'il pût être à deux pas d'eux, au cabaret, dans Chaspuzac même.

Cependant l'heure était venue de rejoindre la future. Le notaire avait été vu de tout le monde durant la course. Pas de prétexte de retard de ce côté. Il aurait donc déjà fallu se hâter et se rendre en famille à Fontanes pour qu'on pût signer le contrat.

On demandait Etienne par-ci, on s'enquerrait d'Etienne par-là; pas d'Etienne! pas la plus petite nouvelle d'Etienne! Vous juges si son monde était déconfit, et si l'oncle Jeantou s'impacientait, et si l'oncle Jeantou pestait!

La famille de Jeannette s'étonnait aussi de son côté et ne pouvait dissimuler sa surprise. Les invités avaient entendu la première messe, pour être libre pendant la grande; et, avant de reprendre le chemin de la maison, le père Martin, déjà un peu piqué d'être ainsi délaissé devant son notaire, regardait de tous côtés, mais sans rien voir venir.

Nous devons bien avouer que Jeannette seule était toute consolée de ce qui arrivait là. Mais elle n'avait garde de le donner à deviner; elle laissait visiblement percer au contraire un juste ressentiment de l'offense qu'on leur faisait à tous.

Par quelques mois adroits, elle cherchait surtout à éveiller la susceptibilité de l'esprit de famille; et, dans nos campagnes, ce sentiment, en pareil cas est plein de force.

Cependant, quand on eut suffisamment attendu, suffisamment circulé et regardé en tous les sens, après avoir épuisé toutes les suppositions sur ce qui pouvait retarder ou retenir Etienne, la vérité ne venant certes à l'esprit de personne, il fallut bien prendre une détermination.

Etienne ne paraissant pas, personne n'ayant vu Etienne, personne n'ayant de renseignements sur Etienne, comme on ne pouvait pourtant pas faire tambouriner dans tout le village, ni promettre une récompense honnête à qui rapporterait des nouvelles d'un futur perdu le jour de la signature de son contrat, il fallut se décider à s'acheminer vers Fontanes.

Le père Martin pensait, du reste, qu'après sa chute, Etienne se serait peut-être rendu chez son futur beau-père, et qu'il y serait resté pour attendre le retour de tout le monde. Les amis et parents d'Etienne, après avoir également cherché de tous côtés, après s'être vainement informés si on l'avait vu quelque part, firent la même supposition et partirent aussi.

Or, arrivé chez lui, le père Martin ne trouva personne. Le père Martin ne put alors cacher son irritation; et, quand Jeantou et sa société arrivèrent à leur tour, s'ils furent très-surpris de leur côté, ils ne furent pas très-gracieusement accueillis.

Le père Martin, cette fois, laissa percer son mécontentement; il eut l'air de demander si on se moquait de sa fille, de ses parents, de ses amis, de son notaire et de lui-même. Jeantou, précisément parce qu'il sentait qu'Etienne était indignement dans son tort, se montra presque malhonnête; et, comme les gens grossiers qui n'ont pas de bonnes raisons à donner, il en trouva d'assez mauvaises, qu'il produisit d'un ton d'assez méchante humeur.

On échangea déjà de la sorte quelques paroles aigres-douces; ça se gâtait, ça s'embrouillait, tout allait pour le mieux. C'était du moins l'avis de Mlle Jeannette.

XLIII. LE PÈRE MARTIN PERD PATIENCE.

Au milieu de l'agitation générale, on entendit à ce moment arriver au galop un cheval dans la cour. On crut que c'était enfin Etienne qui s'était retrouvé; on ouvrit la porte avec empressement: on se trouva nez à nez avec maître Philibert.

Philibert entra gaillardement comme à son habitude; il eut l'air de venir s'informer d'Etienne, et on lui avoua, non sans quelque froissement d'amour-propre, qu'on ne savait vraiment pas, à l'heure qu'il était, ce qu'Etienne était devenu. On le pria de s'asseoir. Il s'assit près de Jeannette. Il portait en écharpe le ruban qu'il avait gagné. Il le dénoua galamment et l'offrit à Jeannette, en lui disant tout bas:

"Il faut bien que ceux qui osent venir viennent pour ceux qui n'osent." Jeannette ne répondit rien; elle fut vers la fenêtre pour dissimuler son trouble.

(A continuer.)

Ch. Calémard de Lafayette

La science du bonhomme Richard, ou
le chemin de la fortune.

(Suite et fin.)

« Vous voilà tous assemblés ici pour une rente de curiosités et de brimborions précieux. Vous appelez cela des biens ! mais si vous n'y prenez garde, il en résultera des maux pour quelques-uns de vous. Vous comptez que ces objets seront vendus bon marché, et peut-être le seront-ils moins qu'ils n'ont coûté ; mais s'ils ne vous sont pas nécessaires, ils seront toujours trop cher pour vous. Rassevenez-vous encore de ce que dit le bonhomme Richard : *Si tu achètes ce qui est superflu pour toi, tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est le plus nécessaire. Réfléchissez toujours avant de profiter d'un bon marché.* Le bonhomme pense peut-être que souvent un bon marché n'est qu'apparent, et qu'en vous gênant dans vos affaires, il vous cause plus de tort qu'il ne vous fait de profit. Car je me souviens qu'il dit ailleurs : *J'ai vu quantité de gens ruinés pour avoir fait des bons marchés. C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir.* C'est cependant une folie que l'on fait tous les jours dans les ventes, faute de songer à l'almanach. Les sages, dit-il, s'instruisent par les malheurs d'autrui ; les fous deviennent rarement plus sages par leur propre malheur : *FELIX QUAM FACIUNT ALIENA PERICULA CAUTUM.* Je sais tel qui, pour orner ses épaules, a fait jeûner son ventre, et a presque réduit sa famille à se passer de pain. *Les étoffes de soie, les satins, les écarlates et les velours, comme dit le bonhomme Richard, brûlent le feu de la cuisine.* Loin d'être des besoins de la vie, on peut à peine les regarder comme des commodités ; mais parce qu'ils brillent à la vue, on est tenté de les avoir. C'est ainsi que les besoins artificiels du genre humain sont devenus plus nombreux que les besoins naturels. *Pour une personne réellement pauvre, dit le bonhomme Richard, il y a cent indigents.* Par ces extravagances et autres semblables, les gens de bel air sont réduits à la pauvreté, et forcés d'avoir recours à ceux qu'ils mépriseraient auparavant, mais qui ont su se maintenir par le travail et l'économie. C'est ce qui prouve qu'un manant sur ses pieds, comme dit fort bien le bonhomme Richard, est plus grand qu'un gentilhomme à genoux. Peut-être ceux qui se plaignent le plus avaient-ils hérité d'une fortune honnête ; mais sans connaître les moyens par lesquels elle avait été acquise, ils se sont dit : « Il est jour, et il ne fera jamais nuit. Une si petite dépense sur une fortune comme la mienne, ne mérite pas qu'on y fasse attention. » — *Les enfants et les fous, comme le dit très-bien le bonhomme Richard, imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir.* Mais à force de toujours prendre à la luche, sans y rien mettre, on vient bientôt à trouver le fond ; et alors, comme dit le bonhomme Richard, quand le puits est sec on connaît la valeur de l'eau. Mais c'est ce qu'ils auraient su d'abord, s'ils avaient voulu le consulter. Etes-vous curieux, mes amis, de connaître ce que vaut l'argent ? Allez et essayez d'en

emprunter : *Celui qui va faire un emprunt, va chercher une mortification.* Il en arrive autant à ceux qui prêtent à certains gens, quand ils vont redemander leur dû. Mais ce n'est pas là notre question.

« Le bonhomme Richard, à propos de ce que je disais d'abord, nous prévient prudemment que *l'orgueil de la parure est une vraie malédiction.* Avant de consulter votre fantaisie, consultez votre bourse. *L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, et qui est bien plus insatiable.* Si vous avez acheté une jolie chose, il vous en faudra dix autres encore, afin que l'assortiment soit complet ; mais, comme dit le bonhomme Richard, *il est plus aisé de réprimer la première fantaisie, que de satisfaire toutes celles qui viennent ensuite.* Il est aussi fou au pauvre de singer le riche, qu'il l'était à la Grenouille de s'enfler pour égaler le Bœuf en grosseur. *Les grands vaisseaux peuvent s'aventurer plus au large ; mais les petits bateaux doivent se tenir près du rivage.* Les folies de cette espèce sont bientôt punies ; car, comme dit le bonhomme Richard, *l'orgueil qui dine de vanité, soupe de mépris. L'orgueil déjeune avec l'abondance, dine avec la pauvreté, et soupe avec la honte.* Que revient-il, après tout, de cette vanité de paraître, pour laquelle on a tant de risques à courir et de peines à endurer ? Elle ne peut ni conserver la santé, ni adoucir les maux, ni augmenter le mérite personnel ; au contraire, elle fait naître l'envie, précipite la ruine des fortunes. *Qu'est-ce qu'un papillon ? Ce n'est tout au plus qu'une chenille habillée, et voilà ce qu'est le petit-maître.*

Quelle folie n'est-ce pas que de s'endetter pour de telles superfluités ! Dans cette vente-ci, mes amis, on nous offre six mois de crédit, et peut-être est-ce l'avantage de cette condition qui a engagé quelques-uns de nous à s'y trouver : parce que, n'ayant point d'argent comptant à dépenser, nous espérons satisfaire notre fantaisie, sans rien déboursier. Mais, hélas ! pensez-vous bien à ce que vous faites, lorsque vous vous endettez ? Vous donnez des droits à un autre sur votre liberté. Si vous ne pouvez pas payer au terme fixé, vous serez honteux de voir votre créancier ; vous serez dans l'appréhension on lui parlant ; vous vous abaisseriez à des excuses pitoyablement motivées ; peu à peu vous perdrez votre franchise, et vous en viendrez enfin à vous déshonorer par les menteries les plus évilentes et les plus méprisables. Car, comme dit le bonhomme Richard, *le second vice est de mentir, le premier de s'endetter.* Le mensonge monte en croupe de la dette. Un homme né libre ne devrait jamais rougir ni appréhender de parler à quelque homme vivant que ce fût, ni de le regarder en face ; mais souvent la pauvreté efface et courage et vertu. *Il est difficile, dit le bonhomme Richard qu'un sac vide se tienne debout.* Que penseriez-vous d'un prince ou d'un gouvernement qui vous défendrait, par un édit, de vous habiller comme les personnes de distinction, sous peine de prison ou de servitude ? — Ne diriez-vous pas que vous êtes nés libres, que vous avez le droit de vous habiller comme bon vous semble ; qu'un

tel édit serait un attentat formel contre vos privilèges, et qu'un tel gouvernement serait tyrannique ? — Et cependant vous vous soumettez vous-mêmes à une pareille tyrannie, quand vous vous eudettez pour vous vêtir ainsi. Votre créancier a le droit, si bon lui semble, de vous priver de votre liberté, en vous confinant pour toute votre vie dans une prison, ou en vous vendant comme esclave, si vous n'êtes pas en état de le payer. Quand vous avez fait votre marché, peut-être ne songiez-vous guère au paiement ; mais les créanciers, comme dit le bonhomme Richard, *ont meilleure mémoire que les débiteurs. Les créanciers sont une secte superstitieuse, et grands observateurs de toutes les époques du calendrier.* Le jour de l'échéance arrive avant que vous n'y songiez, et la demande vous est faite sans que vous soyez préparé à y satisfaire ; ou, si vous songez à votre dette, le terme qui semblait d'abord si long, vous paraîtra, en s'approchant, extrêmement court : vous croirez que le Temps a mis des ailes aux talons, comme il en a aux épaules. *Le carême est bien court, dit le bonhomme Richard, pour ceux qui doivent payer à Pâques.* L'emprunteur est esclave du prêteur, et le débiteur du créancier ; ayez horreur de cette chaîne, conservez votre liberté, et maintenez votre indépendance ; soyez laborieux et libres, soyez économes et libres. Peut-être vous croyez-vous, en ce moment, dans un état prospère qui vous permet de satisfaire impunément quelque fantaisie ; mais épargnez pour le temps de la vieillesse et du besoin, pendant que vous le pouvez : *Le soleil du matin ne dure pas tout le jour.* Le gain est incertain et passager, mais la dépense sera, toute votre vie, continuelle et certaine. *Il est plus aisé de bâtir deux cheminées que d'en tenir une chaude, comme dit le bonhomme Richard ; ainsi allez plutôt vous coucher sans souper, que de vous lever avec des dettes. Gagnez ce que vous pourrez, et gardez votre gain : voilà le véritable secret de changer votre plomb en or ; et quand vous posséderez cette pierre philosophale, soyez sûrs que vous ne vous plaindrez plus de la rigueur des temps, ni de la difficulté à payer les impôts.*

IV. Cette doctrine, mes amis, est celle de la raison et de la sagesse. N'allez pas, cependant, vous confier uniquement à votre travail, à votre économie, à votre prudence. Ce sont d'excellentes choses, mais elles vous seront tout à fait inutiles, sans les bénédictions du ciel. Demandez donc humblement ces bénédictions ; ne soyez point sans charité pour ceux qui paraissent à présent dans le besoin, mais donnez-leur des consolations et des secours. Souvenez-vous que Job fut misérable et qu'ensuite il redevint heureux.

Je n'en dirai pas davantage. *L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher ; mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire :* comme dit le bonhomme Richard. Encore n'y apprennent-ils pas grand-chose : car, comme il a dit avec vérité, *on peut donner un bon avis, mais non pas la bonne conduite.* Toutefois souvenez-vous que celui qui ne sait pas être conseillé ne peut pas être secouru ; car,

comme dit le bonhomme Richard, si vous ne voulez pas écouter la raison, elle ne manquera pas de vous donner sur les doigts.

Le vieil Abraham finit ainsi sa harangue. On écouta son discours, on approuva ses maximes; mais on ne manqua pas de faire sur le champ le contraire, précisément ainsi qu'il arrive aux sermons ordinaires: car, la vente ayant commencé, chacun acheta de la manière la plus extravagante, nonobstant toutes les remontrances du sermonneur et les craintes qu'avait l'assemblée de ne pouvoir pas payer les impôts. Je vis que le bonhomme avait soigneusement étudié mes almanachs, et mis en ordre tout ce que j'avais dit sur ces matières pendant vingt-cinq ans. Les fréquentes mentions qu'il a faites de moi auraient été ennuyeuses pour tout autre; mais ma vanité en fut merveilleusement flattée, quoique je susse bien que, de toute la sagesse qu'on m'attribuait, il n'y avait pas la dixième partie qui m'appartint, et que je n'eusse recueillie, en glissant, d'après le bon sens de tous les siècles et de toutes les nations. Quoiqu'il en soit, je résolus de faire mon profit de cet écho pour me corriger; et, quoique d'abord j'eusse formé la résolution d'acheter de quoi me faire un habit neuf, je me retirai, déterminé à faire durer le vieux. Lecteur, si vous pouvez faire de même, vous y gagnerez autant que moi.

Les soins donnés aux animaux sont toujours rémunérateurs.

Nous avons répété bien des fois dans ce journal que les soins donnés aux animaux domestiques n'étaient jamais perdus; il ne suffit pas de posséder dans les étables de beaux types d'animaux reproducteurs, il faut surtout donner aux jeunes bêtes une alimentation substantielle et abondante. La parcimonie dans la nourriture est une fausse économie qui tôt ou tard amène de déplorables résultats et ruine le cultivateur; et cependant nous avons bien souvent vu des animaux dans état déplorable: ils étaient placés dans des écuries humides, mal aérées, et par conséquent malsaines; on les laissait le plus souvent sans aucune litière et par suite dans état de saleté déplorable; l'étrille, la brosse, même le bouchon de paille, étaient complètement inconnus, et nous avons vu des pauvres bêtes couvertes de croûtes épaisses dans la plus grande partie de leur corps.

Il a été reconnu bien des fois par des expériences sérieuses que des boeufs, des porcs et l'engrais, lavés et savonnés au moins une fois par semaine, possédaient une bien plus grande force d'assimilation et s'engraissaient avec une plus grande facilité. Il est nécessaire avant tout que les fonctions vitales inhérentes à la peau, c'est-à-dire les fonctions de l'exhalation et de l'absorption, aient lieu dans les meilleures conditions, et pour cela il faut que la peau soit dans un état convenable de propreté, afin que les pores soient complètement libres et en état de faire leur jeu. Le gros bon sens est suffisant pour comprendre de semblables vérités. La propreté a toujours été considérée

comme une vertu domestique, et nous ajoutons que l'on doit aussi en faire une des premières lois de l'hygiène.

Sans contredit, la propreté ne suffit pas pour entretenir les animaux en bon état, la bonne alimentation joue le principal rôle; mais l'un n'empêche pas l'autre. Pourquoi donc alors un grand nombre de cultivateurs donnent-ils à leurs animaux une mauvaise nourriture, de la paille seule, pendant presque tout l'hiver? Oh! nous avons été souvent témoin de cette façon d'agir. Les animaux mal nourris ne produisent ni du travail, ni du lait, ni de la viande; ils vivent misérablement, voilà tout, et ce n'est certes pas le but que doit atteindre un cultivateur intelligent.

CHRONIQUE AGRICOLE

—A une réunion des membres de la société d'agriculture du comté de Portneuf, qui a eu lieu, mardi, au Cap Santé, ont été élus: Président, l'hon. J. Elie Thibault; vice-président, Charles Arcand, écuyer; secrétaire-trésorier, Damas Hamel, écuyer. Directeurs: J. L. Hardy, Joseph Morin, Louis Leclerc, F. X. Frenette, Raymond Bernard, Louis Dussault et F. X. Larue, écuyers. Les membres de la chambre d'agriculture du Bas-Canada, choisis à cette réunion, sont: l'hon. U. Archambault, B. Pomroy, Dr. J. C. Taché et Dr. J. Beaubien.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus membres de la Société d'Agriculture du comté de Québec: Président, Lieut.-col. Joseph Laurin; vice-président, Chs. Rhéaume, écuyer; secrétaire-trésorier, J. B. Delage, écuyer; directeurs, MM. Jean Jobin, Jérémie Bédard, George West, Jean Arteau, Jean Hamel, Frs. L'Hérault et Anthony Scullion.

Chambre d'agriculture du Bas-Canada: Hon. D. E. Price, Hon. U. Archambault, Dr. J. C. Taché et Dr. J. Beaubien.

—Un ami des Townships et de la Colonisation nous informe que 25 familles canadiennes de St. Valentin et de St. Rémi ont pris la bonne résolution d'aller s'établir dans le township d'Hereford, sous la conduite de Messire Champeau, curé de St. Michel. Nous sommes heureux de pouvoir constater chaque mouvement qui se fait en faveur de la colonisation de nos fertiles townships. A force de parler de nos townships de l'est, d'en montrer les avantages, nous parviendrons peut-être à faire doubler le nombre de ceux qui s'y dirigent. Plus la population française des townships augmentera, plus notre influence sera considérable, et plus nous pourrons résister aux efforts des ennemis secrets de notre nationalité, qui voudraient nous engouffrer dans l'abîme de la république américaine.—*Courrier de Saint Hyacinthe.*

—L'opinion générale est que les habitants des townships de l'Est ont vendu des bestiaux en si grand nombre qu'ils souffrent actuellement; ceci peut être le cas pour quelques-uns, mais d'après les rapports de ceux qui ont visité cette partie de la pro-

vince, il appert que le nombre des bestiaux n'a éprouvé qu'une légère diminution. En général, les cultivateurs ont dans leurs étables de 25 à 30 bêtes à cornes. M. John McLary, de Compton, pour lui seul, en compte près de cent, la plupart à l'engrais. Les moutons, nonobstant les hauts prix offerts, sont en grand nombre; ainsi les marchés seront bien approvisionnés au printemps prochain.—*La Minerve.*

—Une nouvelle maladie a fait son apparition parmi la race porcine de Minot. Les pattes de devant des cochons atteints de la maladie se contractent, la gorge enflée et ils meurent dans l'espace de vingt-quatre heures.

—Cultivez quelques lopins de terre en bonne condition, vous vivrez. Affirmez une immense étendue sans aucun des moyens que le succès reclame, et la ruine viendra frapper à votre porte, et la misère s'installera chez vous.

ANNONCES.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROBERTVAL COMTE DE CHICOUTIMI

JE donne par les présentes avis public que les terres ci-dessous mentionnées seront vendues par ENCAN PUBLIC, à Robertval, en la Salle du dit Conseil municipal, LUNDI le CINQUIEME jour du FEVRIER prochain, à DIX heures, de l'avant midi, pour les cotisations et charges dues à la dite Municipalité de Robertval, sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées, avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué.

Township	Rang	Lot	Etendue.	Montant dû sur chaque lot.
Robertval . . .	I	23	100 acres	\$2 40 cts
Métabetchou-	A	4	100 "	0 04
do (an	B	1	100 "	0 06
do	"	2	100 "	0 06
do	"	3	100 "	0 06
do	"	4	100 "	0 06
do	"	5	100 "	0 06
do	"	14	100 "	0 06
Charlevoix . .	A	2	100 "	0 10
do	"	3	100 "	0 10
do	"	4	100 "	0 10

THÉODULE BOLDUC,

Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Robertval.

2 Janvier 1866.

A LOUER

LE MOULIN A FARINE de St. Roch des Aulnets. S'adresser au sous-signé, à Ste. Anne de la Pocatière.

ELIZÉE DIONNE.

2 janvier 1866.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent
1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

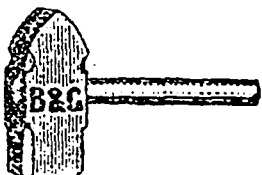
Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame V. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, sept piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 2 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
Directeur.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,

Notaires et Agents,

TIENNENT leur Bureau, à QUEBEC, No. 18, rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapeaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whitneys noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs.

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvrepieds blancs et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles feutre, Bottines de feutre avec semelles en caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surtouts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelleteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

1er nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 novembre 1865.

BUREAU DE L'INTERIEUR.

Québec, novembre 1865.

On appelle l'attention des Vendeurs et des Manufactureurs de Tabac aux dispositions contenues dans la Section 105 :

“ Quiconque placera dans des ballots ou barils qui ont été étampés ou marqués en vertu du présent acte, des articles ou denrées sujets à l'excise, sur lesquels le droit imposé par le présent acte n'a pas été payé ou qui n'ont pas été inspectés en la manière prescrite par le présent acte, sans au préalable oblitérer et détruire l'étampe ou la marque susdite, et tout vendeur de ballots de tabac ou tabac à priser étiquetés, marqués ou scellés en la manière prescrite par le présent acte, qui manquera d'oblitérer ou effacer telle étiquette, marque ou sceau avant d'en faire la livraison à l'acheteur, de manière à ce qu'il ne soit plus possible d'en faire usage de nouveau pour les mêmes fins, sera coupable de délit et passible pour chaque semblable offense d'une amende de cinquante piastres, et en outre, punissable, à la discrétion de la cour devant laquelle l'affaire est jugée, d'un emprisonnement pour une période de pas moins de un ou de plus de douze mois.”

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistols, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

AUX CULTIVATEURS.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort, et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

ETRENNES DU JOUR DE L'AN

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P M
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

AUX MAISONS D'ÉDUCATION

A VENDRE, à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Nouvelle méthode d'Écriture
THÉORIQUE ET PRATIQUE

RECEMMENT PUBLIÉE PAR
EUSÈBE SENÉCAL, Imprimeur.

Cette méthode comprend une série de sept cahiers.

- Cahier No. 1.—Étude des quatre principes fondamentaux, avec application.
- Cahier No. 2.—Étude des premiers principes, lettres du petit alphabet, avec application.
- Cahier No. 3.—Étude des Boucles et des Capitales, avec application des premiers principes.
- Cahier No. 4.—Étude des majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffrés.
- Cahier No. 5.—Écriture commerciale.
- Cahier No. 6.—Écriture commerciale, fine.
- Cahier No. 7.—Formules commerciales. Billets, Reçus, Lettres de change, etc.

PRIX : 4 CHELINS ET DEMI LA DOUZAINE

CADEAUX
DU
JOUR DE L'AN !!

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LIVRES DE PRIÈRES

Depuis 15 sous jusqu'à 15 chellins.

CHAPELETS

De 4d. à 3s. 9d.

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

HISTOIRE
DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

LES Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. H. PRÉVOST,

PRÊTRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—30 sous

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

Avec PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

Eloge de Messire C. F. Painoha d, fondateur du Collège de Ste. Anne, par C. Bacon, élève de philosophie, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre. Avec un portrait photographique—30 sous

Ce même volume ensemble avec les 2 biographies de MM. Gauvreau et Pelletier, avec portraits—2 chellins

PÉDAGOGIE.

Par Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval. Cet ouvrage est utile non-seulement aux Instituteurs et Institutrices, mais encore aux membres du Clergé, aux professeurs de nos maisons d'éducation, aux inspecteurs, visiteurs et commissaires d'écoles, à tous les parents et amis de l'éducation. L'appendice contient un aperçu historique des progrès de l'instruction dans le Bas-Canada. 425 pages, 12mo. Prix du volume relié, \$1.00

L'HISTOIRE DU CANADA, et tableaux, comprenant les événements politiques et religieux ; des listes des archevêques et évêques, des vice-rois, gouverneurs, intendants, etc ; les découvertes, batailles, traités de paix, fondations, sous la domination française et la domination anglaise, par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval—8 sous

MANUEL DE L'ENFANT EN VACANCE

Prix : 36 sous

INSTRUCTION sur les Indulgences et sur le Scapulaire de l'Immaculée Conception dit SCAPULAIRE BLEU.—6 sous 2s. 6d. la douzaine.

Prières de l'AGNUS DEI—2 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me 3me et 4me vols—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

JEUX DE CARTES VARIÉES

LE Calendrier pour l'année 1866
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1866.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

PAPIER À ÉCRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUÉBEC

D'HUILE DE CHARBON
MEILLEURE QUALITÉ